

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence du Maire, a pris les décisions suivantes à l'unanimité :

1- FINANCES

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - AFFECTATION DU RESULTAT 2019

- ↪ déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part
- ↪ sous la présidence de Mme CAHU, adjointe, voter le compte administratif 2019 dressé par le maire
- ↪ affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2019

SUBVENTION ASSOCIATION « UNE ROSE, UN ESPOIR

- ↪ décide de verser, pour son opération 2020, une subvention de 600€, en plus du soutien logistique.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – SUBVENTION 2020

- ↪ sollicite l'octroi de la subvention, dans le cadre du Schéma Départemental des Services de Lecture Publique, pour la remise à niveau des fonds documentaires adultes, laquelle sera inscrite au budget primitif 2020

2 – URBANISME

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- ↪ d'engager une procédure de modification du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation d'une 2AU
- ↪ de donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant la modification du PLU ;
- ↪ que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice 2020.

3 – PERSONNEL COMMUNAL

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS – RISQUE SANTE

- ↪ fixe les nouvelles modalités de participation de la commune au financement de la protection complémentaire de ses agents à compter du 1^{er} janvier 2020